COMMUNE D'AUREL

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2026

Présents : AUBERT Jean-Christophe, MAILLEFAUD Jocelyne, MAILLEFAUD Thomas, LOHÉ Noël, DE BAUCHE Alain, BORREL Philippe, ARNAUD Laurence, BAUFRETON Lisa, BAUTIN Mélie, DUVAL Mathilde

Absents excusés : BOYER Philippe

Pouvoir : BOYER Philippe donne pouvoir à Mr AUBERT Jean-Christophe

Secrétaire de séance : BORREL Philippe

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et constate que le Quorum est atteint.
Monsieur le Maire demande si il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026 : adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Désignation d'un représentant CLECT
- Demande de subvention du comité des fêtes d'Aurel
- Demande de subvention de l'USEP Vercheny
- Emploi MNS juillet 2026
- Renouvellement poste agent communal scolaire
- Dérogation scolaire
- Questions diverses

1)Désignation d'un représentant CLECT :

Monsieur le Maire expose que la CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et l'intercommunalité, en apportant transparence et neutralité des données financières.

Au regard de ces éléments, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant à la CLECT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme représentants au sein de la CLECT de la CCCPS :

- Titulaire : Mr AUBERT Jean-Christophe

- Suppléant : Mr MAILLEFAUD Thomas

Vote à l'unanimité

2)Demande de subvention du comité des fêtes d'Aurel :

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 400 euros au comité de fêtes d'Aurel pour l'année 2026.

Vote à l'unanimité

3)Demande de subvention USEP Vercheny :

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 800 euros à l'USEP de VERCHENY pour les projets scolaires.

Vote à l'unanimité

4)Emploi MNS juillet 2026 :

Afin de ne pas fermer la piscine durant l'absence du MNS engagé au mois de juillet 2026, le Conseil Municipal souhaite recruter Mr LE PECHOUX Patrick du 9 au 12 juillet 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de recruter Mr LE PECHOUX Patrick du 9 au 12 juillet 2026

Vote à l'unanimité

5)Renouvellement poste agent communal scolaire :

Pour l'année scolaire 2026/2027, les effectifs seront de 18 élèves dont 3 élèves de grande section maternelle. Il est proposé de créer un poste d'ATSEM sur 10 mois à raison de 21 heures et 13 minutes hebdomadaires

Le Conseil Municipal décide de créer le poste d'ATSEM.

Vote à la majorité – 1 abstention Mr LOHÉ

6)Dérogation scolaire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de dérogation scolaire a été formulée auprès de la mairie en date du 13 mai 2026. Après examen des motifs invoqués et conformément aux dispositions légales en vigueur, il apparaît que cette demande répond à des circonstances exceptionnelles justifiant une dérogation. Compte tenu des enjeux d'intérêt collectif, de l'organisation des services municipaux et, surtout, de l'intérêt supérieur de l'enfant, il est proposé d'accorder cette dérogation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde la dérogation scolaire sollicitée.

Vote à l'unanimité

7) Questions diverses :

Camping : présentation des devis pour le remplacement de la douche de la piscine au camping. Le Conseil valide le devis de l'entreprise GILLOUIN PISCINE d'un montant de 684.20 € HT / 821.04 € TTC

Chemin du Serre - Affaire POREE : la date de l'expertise est fixée au 7 et 8 septembre 2026, sur le terrain.

Frelons asiatiques : proposition d'acheter des pièges l'année prochaine, le Conseil municipal valide le projet qui sera à budgétiser.

Panneaux d'indication Ecole et Mairie : prestataire à recontacter pour mise à jour des devis, et dossier de demandes de subvention à préparer

Séance levée à 21h10

Le Maire :

Jean-Christophe AUBERT

MAIRIE D'AUREL (DRÔME)

Le secrétaire de séance :

BORREL Philippe